

SEANCE DU 2 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le 2 Juillet à 19 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Haucourt se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mesdames **AUGUSTE** Pascale, **BERNARDIN** Audrey, **LAMBERT** Stéphanie, et Messieurs **BAILLON** Michel, **INGLARD** Laurent, **LEFEBVRE** Bruno, **LE CLEZIO** Yvon **PROASKAT** Jean-Luc.

Absents excusés : Monsieur **DEBARGE** Mathieu qui a donné procuration à Madame **BERNARDIN** Audrey, Madame **PINCHOT** Patricia et Monsieur **SURY** Pascal.

Date de Convocation : 11 juin 2015

Date d'affichage de la convocation : 11 juin 2015

Date d'affichage du compte rendu : 09 juillet 2015

Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 9 avril 2015

Secrétaire de séance : Monsieur **LE CLEZIO** Yvon

Décision Modificative pour la nouvelle débroussailleuse :

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal une DM n°1 afin de prélever en fonctionnement 1100 € aux comptes 61523 « Entretien de voies et réseaux » pour alimenter le compte suivant : 023 « Virement à la section d'investissement ». Pour équilibrer le budget en investissement de mettre la somme de 1100 € aux comptes 21571 « Matériel de voirie » et au 021 « Virement de la section de fonctionnement ».

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'opération comptable.

Columbarium : tarifs concessions :

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal les tarifs de concessions comme suit :

- 500 € pour une durée de 30 ans
- 300 € pour une durée de 15 ans

- une taxe pour l'ouverture de 100 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les tarifs cimetière tels qu'énoncés ci-dessus.

Pass Permis Citoyen :

Le permis de conduire étant indispensable pour accéder à un emploi ou à une formation, et que son obtention nécessite des moyens financiers parfois hors de portée de certaines familles, le Conseil Départemental souhaite accompagner les jeunes Oisiens en instaurant une nouvelle aide au financement du permis de conduire.

Le soutien sera de 600 € pour les jeunes de la tranche d'âge 18/19 ans en contrepartie d'une contribution citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Tickets piscine :

Comme tous les ans, 6 tickets piscine sont offerts cette année aux jeunes de 4 à 20 ans révolus domiciliés à Haucourt. Ils sont utilisables du 6 juillet au 31 août et peuvent être retirés, dès maintenant à la mairie, aux heures de permanence chaque jeudi de 10h00 à 19h00.

Questions diverses

En raison des congés de la secrétaire de mairie il n'y aura pas de permanence les jeudis 7 et 14 août.

La séance est levée à 19h45